

Déclaration de projet n° 2 : station V (ferme Théart)

Déclaration de projet (n° 2) : extension de la station V chemin des 40 Arpens, emportant mise en compatibilité (DPMEC) du Plan Local d'Urbanisme (PLU).



Déclaration de projet n° 2 : possibilité de construction de nouveaux bâtiments à la ferme Théart (Station V) chemin des 40 Arpens

Suite à l'enquête publique conjointe qui a eu lieu du 6 mars au 11 avril 2023 menée par M. Bruno FOUCHER en qualité de commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Versailles portant notamment sur :

- DP n° 2 : possibilité de réaliser des constructions nécessaires au développement de nouvelles méthodes de production et de transformation de produits agricoles.

À l'issue de l'enquête publique, les documents sont consultables et téléchargeables en version numérique dans l'onglet "Documents" ci-contre et à la Mairie de Saint-Nom-la-Bretèche, aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie, pendant une durée d'un an, ainsi que sur le site internet de la Préfecture des Yvelines.

Considérant l'avis favorable du Commissaire enquêteur, cette déclaration de projet n° 2 a été approuvée en séance du Conseil municipal du 27 juin 2023.

Contact

Service urbanisme de la mairie
32 rue de la Fontaine des Vaux
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Tél. 01 30 80 07 04

Email : m.perret-gentil@mairiesnlb.fr

Documents

[Couverture et sommaire](#)

[Rapport de présentation DP n° 2](#)

[Orientation d'aménagement et de programmation mise en compatibilité](#)

[Règlement avant / après mise en compatibilité](#)

[Zonage avant / après mise en compatibilité](#)

[Rapport conclusion et avis DP n° 2 et n° 3](#)

[Délibération n° 36 CM du 27 juin 2023](#)